

PUSILLANIMITOPHOBIE Mépris de la pusillanimité

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

La **pusillanimité** est un **manque de courage, de hardiesse ou de confiance en soi**, qui conduit à hésiter, à reculer devant les difficultés ou à renoncer facilement. Elle s'oppose à la **fermeté**, au **courage** et à la **magnanimité**. Manque de courage devant les difficultés ou le danger.

Exemple : « Sa pusillanimité l'empêcha de défendre ses convictions. » Exemple : Sa pusillanimité l'empêche de prendre une décision.

En latin

- **pusillanimitas, -atis** : pusillanimité, faiblesse de caractère, petitesse d'âme.
- **animus pusillus** : « âme petite », « esprit timoré ».
- **ignavia, -ae** : lâcheté, indolence, manque de courage.

Le terme le plus directement correspondant est **pusillanimitas**, formé de *pusillus* (« petit ») et *animus* (« âme, esprit, courage »).

En grec ancien

- **μικροψυχία** (*mikropsychía*) : petitesse d'âme, pusillanimité, manque de courage.
- **δειλία** (*deilía*) : lâcheté, timidité, couardise.
- **ἀνανδρία** (*anandría*) : manque de virilité/courage, lâcheté.

μικροψυχία est particulièrement intéressant car il correspond presque littéralement à « **petitesse d'âme** », tandis que **δειλία** insiste davantage sur la **lâcheté** ou la **peur**.

Correspondance synthétique

Français	Latin	Grec ancien
pusillanimité	pusillanimitas	μικροψυχία
lâcheté	<i>ignavia / timiditas</i>	δειλία
petitesse d'âme	<i>pusillanimitas</i>	μικροψυχία

Le syntagme appelle une clarification liminaire : s'agit-il du mépris *que suscite* la pusillanimité chez autrui, ou du mépris *comme antidote interne* à sa propre pusillanimité — la manière dont l'âme généreuse, pour reprendre le lexique cartésien, se garde de la lâcheté par une forme de dédain préventif ? Je retiens la première lecture, plus classique, quitte à réorienter si votre intention visait la seconde.

Le problème hérite directement de la tradition aristotélicienne du *mikropsychos* (Éthique à Nicomaque, IV, 3) : la pusillanimité n'y est pas simple défaut de courage guerrier, mais sous-

estimation systématique de son propre mérite, refus de prétendre aux honneurs qui reviendraient légitimement au sujet. Or Aristote assigne précisément au *megalopsychos* — l'homme magnanime — une disposition au mépris (*kataphronēsis*) envers les petites âmes : le mépris n'est donc pas ici passion accidentelle mais corrélat structurel de la grandeur d'âme elle-même. Mépriser la pusillanimité, dans ce schéma, c'est manifester par contraste sa propre magnanimité — geste presque tautologique, où le mépris fonctionne comme signe distinctif plutôt que comme jugement moral autonome.

Descartes déplace le problème de façon décisive dans le *Traité des passions* (art. 155-159). La générosité s'y définit par la connaissance du libre usage de son libre arbitre, et la pusillanimité comme défaut de cette connaissance — l'âme pusillanime se laisse emporter par les passions faute de savoir qu'elle pourrait leur résister. Mais Descartes est prudent : il ne légitime pas sans reste le mépris envers le pusillanime, car ce mépris risque de verser dans l'orgueil (article 157), passion tout aussi vicieuse que la pusillanimité elle-même. Le mépris devient ainsi suspect dès qu'il cesse d'être jugement rectifiant pour devenir jouissance de la supériorité — la ligne de crête est étroite entre mépris fondé en raison et mépris passionnel.

Reste alors une tension non résolue, que ni Aristote ni Descartes ne referment complètement : le mépris de la pusillanimité peut-il s'exercer sans reconduire, sous une forme inversée, le même défaut d'évaluation juste qu'il prétend corriger — l'orgueil n'étant jamais que la pusillanimité retournée, l'excès symétrique du même déficit d'auto-connaissance ?

Le PUSILLANIMITOPHOBIE

LE MÉPRIS QUE SUSCITE LA PUSILLANIMITÉ CHEZ AUTRUI

Exploration du mépris suscité par la pusillanimité

Le mépris pour la pusillanimité s'inscrit d'abord dans la topique aristotélicienne : la *mikropsychia* constitue un vice par défaut, symétrique de la démesure (*chaunotès*), l'un et l'autre s'opposant à la magnanimité comme juste mesure de l'estime de soi rapportée au mérite réel. Ce qui suscite le mépris n'est donc pas l'humilité comme telle, mais l'écart entre une valeur possédée et une prétention abdiquée par avance — le pusillanime se dérobe à des honneurs qu'il mériterait, et cette dérobade est lue comme un aveu implicite d'indignité, ou pire, comme une lâcheté déguisée en modestie.

Spinoza permet d'affiner la structure affective en jeu : le mépris (*contemptus*) est défini dans l'Éthique comme l'imagination d'une chose en tant qu'elle affecte si peu l'âme que sa présence même incline l'esprit à imaginer plutôt ce qu'elle n'a pas que ce qu'elle a. Mépriser la pusillanimité chez autrui, ce serait donc percevoir en lui un déficit de *conatus*, une puissance d'agir contractée au point que le sujet méprisant ne trouve plus dans l'objet méprisé de quoi nourrir une affection positive — le mépris naît de la disproportion perçue entre les puissances respectives, non d'un jugement moral pur.

La Rochefoucauld introduit ici une torsion décisive : le mépris que nous portons à la faiblesse d'autrui recèle souvent une gratification de l'amour-propre — juger l'autre pusillanime nous dispense de mesurer notre propre courage à l'aune du danger réel qu'il a fui. Le mépris devient alors un dispositif défensif, une manière de convertir en supériorité morale ce qui n'est peut-être qu'une différence de circonstance ou de tempérament.

Reste la lecture sartrienne, la plus radicale : si la pusillanimité se comprend comme fuite devant l'angoisse de la liberté — refus d'assumer le projet qui exposerait le sujet au jugement d'autrui —, alors le mépris qu'elle suscite est structurellement ambigu, puisque celui qui méprise est lui-même, par cet acte de jugement, en position de se donner une essence stable (« je suis celui qui ne fuit pas ») qui relève de la même mauvaise foi qu'il dénonce chez le pusillanime.